

Les mesures de distanciation physique contre la Covid-19 ne peuvent être adoptées par les personnes déplacées internes au Mali

Mohamed Ali AG AHMED^{1,2}, Birama Apho LY³, Niélé Hawa DIARRA², Fatoumata Bintou TRAORE⁴, Djeneba DIARRA², Inna Fatoumata KANDE⁵, Mahamadou DEMBELE², Seydou DOUMBIA².

¹Institute of Tropical Medicine, Antwerp, Belgium; ²Faculty of Medicine and Odontostomatology, University of Sciences, Techniques and Technologies of Bamako, Mali.

³Faculty of Pharmacy, University of Sciences, Techniques and Technologies of Bamako, Mali.

⁴Studies and Research Department, National Institute of Public Health (NIPH), Bamako, Mali

⁵Telfer School of Management, University of Ottawa, Ontario, Canada

Informations : Email: intoucaina@yahoo.fr

La double crise sécuritaire et sanitaire et les personnes déplacées au Mali

Le Mali fait face depuis près d'une décennie à une crise sécuritaire sans précédent ayant entraîné le déplacement de milliers de personnes vers d'autres villes du pays. Ces personnes déplacées internes (PDI) ont parfois tout perdu et se sont retrouvées dans des bidonvilles autour des grandes agglomérations à la recherche de petits boulots et d'assistance. A cette crise sécuritaire s'est greffée en mars 2020, une nouvelle crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 alors que le pays est déjà très vulnérable. Cette double crise risque d'avoir un effet dévastateur sur les PDI en raison de leurs conditions de vie précaires propices à la propagation du virus et des moyens d'assistance limités.

Les mesures de distanciation physique

Pour ralentir la propagation de la Covid-19, les autorités maliennes ont décrété relativement vite plusieurs mesures de santé publique qui ont été la pierre angulaire des réponses contre les épidémies dans le monde. Parmi elles, les mesures de distanciation physique sont centrales et ont prouvé leur efficacité. Elles ont pour but de réduire les interactions entre des personnes au sein d'une communauté plus large avec des personnes potentiellement infectées, mais non encore identifiées et donc pas isolées. Au Mali, elles comprennent les interdictions de rassemblements de masse de plus de 50 personnes et des prières collectives ; la fermeture des écoles et des universités ; la suspension des vols commerciaux suivie de la fermeture des frontières ; l'instauration d'un couvre-feu ; la réduction des heures de travail ; la recommandation du télétravail et du réaménagement des espaces de travail. Toutefois, leur efficacité dépend de leur mise en œuvre effective et ultimement de leur adoption par les populations qui en sont bénéficiaires. Les premiers constats font état de plusieurs défis dans cette mise en œuvre et adoption, en particulier par les PDI plus vulnérables.

Quels sont les objectifs et méthodes ?

Cette étude est une initiative du réseau Afrique Francophone et Fragilité (AFRAFRA) dont les membres-chercheurs pilotent la recherche au nom de l'Université des Sciences, des Techniques

et des Technologies de Bamako (USTTB) et de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (Belgique). Elle porte sur les défis liés à la mise en œuvre et l'adoption des mesures de distanciation physique contre la COVID-19 chez les PDI et les principales mesures d'atténuation mises en place pour y faire face. Elle se propose ainsi de contribuer à un effort de contextualisation et d'adaptation de ces mesures chez les PDI au Mali.

Il s'agit d'une étude qualitative exploratoire conduite dans le district de Bamako et la région de Ségou au Mali. Des entretiens individuels et des groupes de discussion ont été réalisés auprès de 68 participants constitués par les PDI, les autorités administratives, sanitaires et les acteurs humanitaires.

Quelles preuves ont été rassemblées ?

D'importants défis dans la mise en œuvre et adoption des mesures de distanciation physiques par les PDI.

Les principaux défis identifiés touchent à toutes les mesures de distanciation physique notamment l'interdiction des rassemblements, le couvre-feu, les fermetures des écoles/universités et des frontières. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

- *Promiscuité dans laquelle vivent les PDI ;*
- *Insuffisance d'eau potable et utilisation des toilettes communes avec parfois des bousculades autour de ces services ;*
- *Insuffisance des moyens financiers pour subvenir aux besoins des PDI ;*
- *Des leviers et du pouvoir insuffisants pour faire respecter les mesures ;*
- *Des valeurs sociales et des croyances très ancrées et peu favorables à l'adoption des mesures.*

Tableau 1 : résumant les défis de mise en œuvre et d'adoption des mesures de distanciation physique chez les PDI.

L'étude montre ainsi que ces mesures de distanciation physique ne sont pas faisables pour les PDI.

Des mesures d'atténuation qui aident mais sont très insuffisantes

L'étude montre que les acteurs impliqués dans la gestion des PDI ainsi que les PDI eux-mêmes ont mis en place quelques mesures d'atténuation qui suivent :

- *Constructions de nouveaux hangars avec plus d'espace ;*
- *Compartimenter les hangars actuels pour séparer les membres de la famille ;*
- *Soutiens financiers avec la création d'activités génératrices de revenus et aides alimentaires ;*
- *Soutien psycho social ;*
- *Sensibilisation des PDI à travers divers moyens de communication ;*
- *Patrouilles policières nocturnes et surveillance par les agents de protection des acteurs humanitaires pour dissuader les PDI et limiter leurs mouvements.*

Tableau 2 : résumant les mesures d'atténuation mises en place.

Ces mesures semblent améliorer la situation des PDI mais sont encore très insuffisantes.

Appel à l'action

Nous lacons un appel pour mobiliser les acteurs impliqués dans la gestion des PDIs et proposons quelques actions non exhaustives pour améliorer la mise en œuvre et l'adoption des mesures de distanciation physique.

Selon plusieurs observateurs, la situation sécuritaire au Mali se détériore et le nombre de PDIs grossit chaque jour dans les camps. C'est pourquoi nous lançons un appel pour que des actions durables soient envisagées pour leur permettre de faire face à des épidémies ou pandémies comme la Covid-19.

Parmi les actions à privilégier, il y a la relocalisation des PDIs sur des nouveaux sites avec plus d'espace ce qui leur permettra de garder la distance et améliorer leur hygiène de vie. Le gouvernement pourra mettre à disposition cet espace en périphérie des villes et assurer son aménagement pour construire des abris plus décents avec un approvisionnement en eau potable et des toilettes familiales. Un plaidoyer pourra permettre de mobiliser les partenaires techniques et financiers pour financer cette relocalisation. Des activités génératrices de revenus et une école pour leurs enfants doivent leur être proposées pour réduire leur dépendance et mobilité vers les villes.

Par ailleurs, les PDIs ne comprennent souvent pas le bambara et le français couramment parlés à Ségou et à Bamako. Des outils et des canaux de sensibilisation prenant en compte leurs langues et leur culture doivent leur être proposés. Enfin, de façon complémentaire, un accès aux sites d'isolement et de quarantaine, de l'utilisation du masque et de la promotion du lavage des mains ; les PDIs doivent être priorités pour la vaccination contre la Covid-19 afin de limiter la propagation de la maladie.

Quelles sont les forces et les limites de cette étude ?

Il s'agit d'une des premières études africaines qui traite de cette problématique de la distanciation physique chez les PDIs. Comme toute étude qualitative, ces résultats ne peuvent être généralisés au-delà des deux régions et sites où elle a eu lieu. Cependant, ils apportent un éclairage important pour les autorités et les acteurs humanitaires en vue d'améliorer la riposte contre la Covid-19 chez les PDIs.

Conclusion

Les mesures de distanciation physique proposées par le gouvernement pour ralentir ou stopper la transmission de la COVID-19 ne sont pas faisables pour les PDIs au Mali. Le risque est donc important pour que la maladie se propage au sein des sites des PDIs avec des conséquences qui pourraient être dramatiques. Nous lançons un appel pour mobiliser les acteurs impliqués dans la gestion des PDIs et proposons des actions non exhaustives pour améliorer l'adoption des mesures de distanciation physique. Il est maintenant temps de donner la priorité aux personnes déplacées qui sont de plus en plus nombreuses dans le monde.

Financement : Ce projet a été financé par Elrha : <https://www.elrha.org>